

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 72 (1963)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Les sections au téléobjectif

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES SECTIONS AU TÉLÉOBJECTIF

## SECTION DE MARTIGNY ET ENVIRONS

### Chaque année, lorsque revient l'été...

A Martigny, c'est de tradition, chaque été qui revient voit l'organisation, puis le départ des « Colonies de vacances de la Croix-Rouge suisse ». Ou plutôt, chaque printemps voit revenir le chapitre « colonies » au programme de travail de la section. Car une colonie qui groupe actuellement près de 120 enfants, cela ne se prépare pas en deux temps quatre mouvements... Cela demande au contraire des mois de travail. Trois bons mois en tout cas. Il faut expédier, rassembler, établir, compléter des cartes, des formulaires, des certificats, des listes, des papiers, des dossiers... Cela exige des tas d'écritures, des démarches, des pointages.

Passons... Et commençons plutôt par le commencement. A l'origine de cette belle activité de la section de Martigny, il y a l'action Mimosa, les « échanges mer-montagne ».

### Destination: sable, eau, soleil

Ce commencement date de 10 ans. D'année en année les « colonies de la Croix-Rouge suisse » ont pris une extension plus grande et actuellement ce ne sont pas moins d'une bonne centaine d'enfants (ils seront exactement 120 cet été) qui partent en vacances à destination des sables et du soleil de l'Adriatique.

Au début, la section de Martigny envoya « ses » enfants à la montagne. Mais pour de petits Valaisans ayant besoin d'un changement d'air radical rien ne vaut, bien sûr, le climat marin.

Ainsi, depuis 6 ans, les petits Octoduriens et leurs camarades des districts voisins, d'Entremont et de St-Maurice, s'en vont régulièrement faire des séjours de 4 semaines au bord de la mer.

### Chaque année plus nombreux!

Une trentaine les premières années, puis 50, 90, ils seront, nous l'avons dit, 120 qui le 12 août prochain s'embarqueront... vers l'inconnu. Un « inconnu » parfois connu, car parmi les partants, il y a toujours des « récidivistes » qui ont déjà « fait » la colonie l'année dernière ou encore celle d'avant. Ils seront 120 à monter dans le train qui, quittant Martigny dans la soirée, les débarquera le lendemain au petit matin en gare de Rimini, province de Forlì, en Italie. En signe de ralliement, ils porteront tous un bonnet de police blanc flanqué à gauche et à droite d'une croix suisse et d'une croix rouge...

En fait, les inscriptions sont parvenues si nombreuses ces dernières semaines qu'ils auraient pu être 150, davantage encore! Faute de place, il a fallu s'arrêter au chiffre fatidique de 120! Qui est déjà un beau chiffre... Qui représente une belle somme de responsabilités pour « Tante Yvonne », la dévouée et fidèle collaboratrice de la section de Martigny et environs qui chaque année assume la direction des colonies de vacances, ne ménageant ni son temps, ni sa peine, ni son affection à sa petite troupe turbulente.

Ainsi, l'an dernier, à Rimini, « Tante Yvonne » n'a pas remis moins de 22 mètres d'élastique aux pantalons, shorts et slips qui s'en trouvaient démunis. Sans comp-

ter les boutons perdus à remplacer et les innombrables autres accrocs de tout genre à raccommoder. Et il n'y a pas que les boutons et le contrôle du linge...

Certes, « Tante Yvonne » ne part pas seule. Elle est secondée par d'autres collaboratrices de la section et des monitrices: en moyenne une pour 10 à 12 enfants. Mais tout au long de la journée, et jusque tard le soir, c'est sur « Tante Yvonne » que tout retombe, c'est vers « Tante Yvonne » que tout converge, c'est elle aussi qui apprend à nager aux novices. C'est elle qui... c'est elle que... Les enfants qui au départ pleuraient leur maman, au retour pleureront « Tante Yvonne ». Chaque année, au retour, lassée, elle dit: c'était la dernière fois. Chaque année, elle repart...

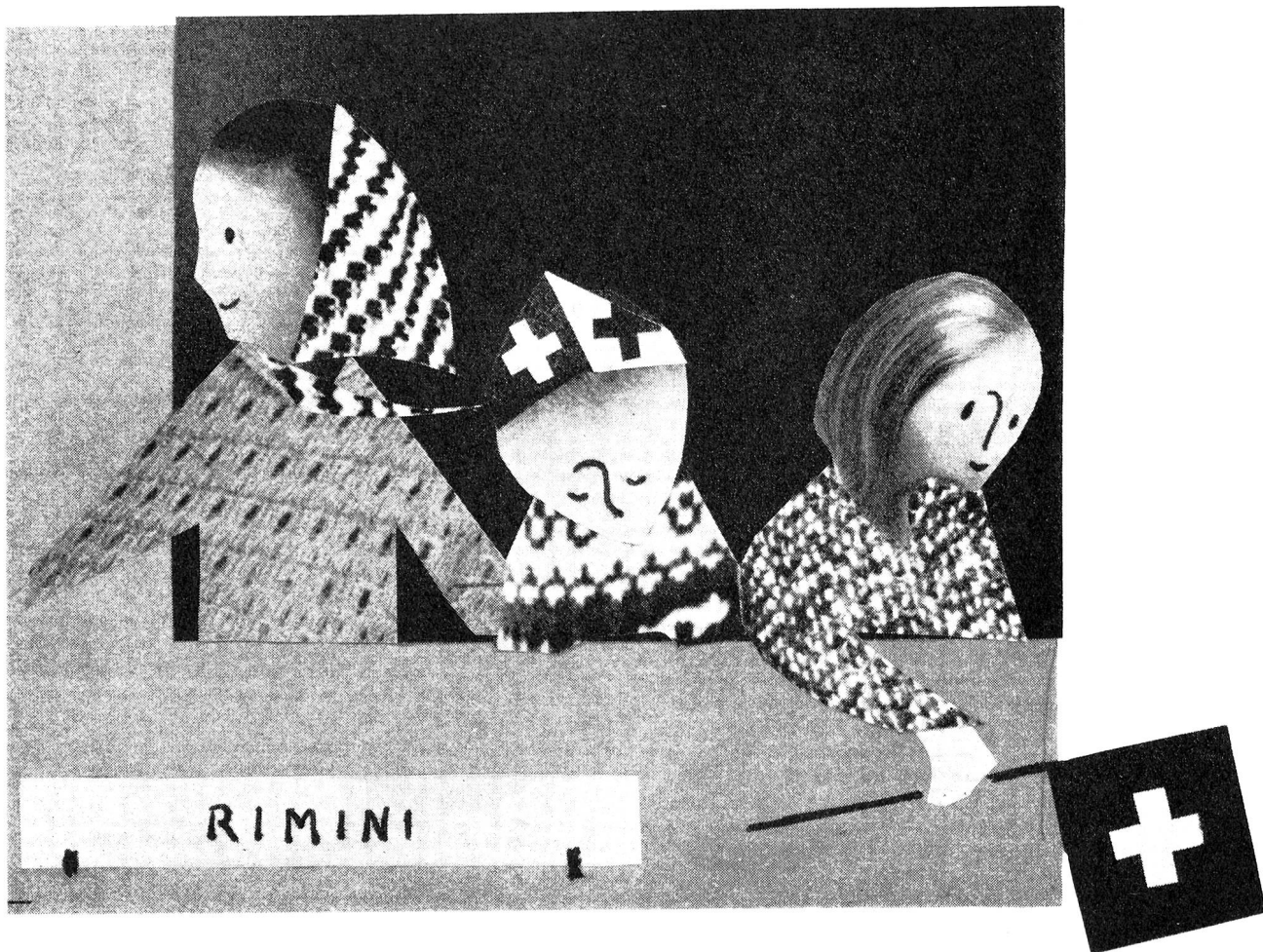
### Nécessaires, les colonies Croix-Rouge?

Oui, bien des enfants qui partent en colonies sous la bannière de la Croix-Rouge de Martigny n'auraient pas la possibilité d'avoir d'autres vacances. Les infirmes, les handicapés notamment. Ceux-ci, en moyenne une trentaine, bénéficient de séjours absolument gratuits, financés entièrement par la section qui utilise à cet effet le produit de la traditionnelle vente annuelle du mimosa de Cannes et les recettes provenant de son non moins traditionnel « loto » (un autre chapitre!...).

La popularité des colonies de la Croix-Rouge suisse est si grande que point n'est besoin de faire beaucoup

*Illustrations: M. Francey*





de propagande pour provoquer les inscriptions. Une toute petite annonce — une seule! — publiée dans la presse locale, rappelant « qu'une fois de plus »..., cela suffit. Ceci d'autant plus qu'en Valais, la Croix-Rouge suisse est la seule organisation qui envoie des enfants à la mer. Et puis, il y a l'intervention des responsables locaux de la section qui, au nombre de 22, servent d'agents de liaison entre Martigny et les communes avoisinantes. Ce sont eux qui, généralement, annoncent les enfants de santé déficiente dont le séjour est pris intégralement à charge par la Caisse de la section.

#### A Igea Marina

Nos petits colons portés « partant » sur les listes de départ vont passer de belles vacances: 4 semaines radieuses à la « Colonie suisse », institution créée en son temps par le Don Suisse, au bord de l'une des plus bleues des mers: l'Adriatique.

Ils seront logés dans de confortables dortoirs de 10 à 12 lits portant noms: La Baleine, l'Algue marine, l'Etoile de Mer. Ainsi, à l'appel, ils deviendront: les Baleines, les Algues et les Etoiles...

Tout au long des jours ce seront baignades, cures de soleil, châteaux de sable, jeux de toute sorte. Si par malheur la pluie s'en mêlait, reste la ressource des innombrables travaux manuels: cartonnages, modelage, peinture, préparation de représentations théâtrales, mascarades.

L'on reviendra bronzé, tout salé, forci, joyeux.

Et ce seul instant: le retour des enfants fait oublier à chacun la peine et le temps consacrés à la mise sur

pied de la colonie. Celle-ci, bien souvent, est aussi plus qu'une cure de santé. Il s'y noue parfois des amitiés indestructibles. Des amitiés vraies et solides qui font augurer de la force et de la réalité de cette « compréhension mutuelle » qui peut naître, tant sur le plan national qu'international parmi les jeunes d'abord, les adultes ensuite, quand on le veut bien.

Et c'est pour cela qu'à Martigny, ailleurs aussi peut-être, l'on aimerait tant que les « colonies de la Croix-Rouge » se muent d'une manière générale et sur un plan quasi central en de véritables « échanges de vacances internationaux » ceux d'ici étant invités par « ceux de là-bas » et vice versa.

#### Mais les petits Valaisans ne sont pas les seuls qui partent en vacances sous l'égide de la Croix-Rouge suisse

Comme de coutume, les sections de Genève, Lausanne et Neuchâtel préparent elles aussi leur action « Colonies de vacances » qui permettra à près de 300 petits Romands de séjourner au bord de la Méditerranée, sur les côtes normandes ou encore à Leysin.

La section de Lausanne prépare le départ d'une centaine de petits Vaudois qui partiront en deux groupes, les premiers en juillet, les seconds en août.

De Genève, ils seront près de 120 (dont quelques Vaudois, Neuchâtelois et Jurassiens) qui en plusieurs groupes s'envoleront cet été vers les plages ou à la montagne. De Neuchâtel, enfin, un groupe de 80 enfants provenant de tout le canton prendra le départ le 31 juillet en direction de la Normandie.